

TEXTE OFFICIEL

Partie 1 - Cette première partie de l'épreuve, sans document, permet de valider les connaissances acquises par le candidat dans une des sept parties évaluables du programme de l'enseignement obligatoire. La question doit faire apparaître les limites du sujet pour aider le candidat à construire sa réponse, organisée et illustrée par un ou plusieurs schémas dont la nécessité sera formulée. Cette partie est notée sur 8 points.

RECOMMANDATIONS DONNEES PAR L'INSPECTION GENERALE DE S.V.T.

- Ne porte que sur une seule partie du programme.
- La réponse doit être organisée mais aucune formalisation dans la structure n'est attendue.
- Si une introduction et une conclusion sont attendues, le sujet doit explicitement le demander et des points sont attribués au barème.
- Si une illustration est attendue, le sujet doit explicitement le demander et des points sont attribués au barème.
- La réponse peut prendre la forme d'un schéma-bilan associé à un commentaire explicatif sans que celui-ci soit redondant du schéma.

CONSEILS

- **Temps à y consacrer** : ± 100 min (1h40)

- **Objectifs** :

Répondre à une question par une **restitution organisée des connaissances**.

L'exposé proposé pour répondre à cette question doit être organisé de façon logique claire et précise, la qualité de l'expression scientifique et celle de l'illustration, quand elle est nécessaire, sont pris en compte dans l'évaluation.

Il est fortement recommandé de construire un plan, avec une **introduction**, un **développement structuré** et une **conclusion**, à plus forte raison si le plan est exigé dans l'énoncé du sujet.

Les indications contenues éventuellement dans l'énoncé **orientent, explicitent, limitent** le sujet.

Dans **certains cas**, les points précisés dans l'énoncé peuvent être directement retenus comme paragraphes du plan, dans l'ordre où ils sont cités. **Mais, attention, ce n'est pas toujours le cas.**

Dans **d'autres cas**, ces indications peuvent être des points précis à développer dans la réponse, mais leur place dans le libellé du sujet, par rapport à d'autres cités, n'indique pas l'ordre dans lequel on doit aborder ces points.

- **Exemple de démarche** :

1- Analyser le sujet :

- Replacer le sujet dans un contexte : la grande partie du programme à laquelle il appartient.
- Repérer les mots clés (les verbes renseignent sur la nature du travail demandé : montrez, expliquez, citez,...), les mécanismes évoqués.
- Ecrire en vrac au brouillon et sans aucun développement, les notions, les points essentiels de vos connaissances qui s'y rapportent.
- Confronter ces notes à l'orientation, aux exigences et à la formulation du sujet de façon à mieux cerner le sujet.
- Faire des choix dans les connaissances pour retenir uniquement celles qui sont utiles pour aboutir à la réponse demandée.
- Repérer dans les connaissances retenues, celles qui nécessitent une illustration.

2- Construire la réponse :

- **Introduction** : explicite les termes du sujet, indique la compréhension du problème posé et expose le plan ou du moins la démarche qui va être suivie.
- **Développement** : présente les différentes phases de la démarche explicative en une série de points. Il doit être **organisé** : subdivisé en grandes parties (I, II, III, ...), elles-mêmes pouvant être formées de sous-parties (A, B, C, ...).
 - **Chaque paragraphe** permet d'atteindre un **but**, une **conclusion** précise, grâce à une argumentation convaincante.
 - Un **titre simple** indique le but du paragraphe. Ces titres matérialisent l'organisation de l'exposé.
 - A la fin de chaque grand paragraphe, faire un **bilan** des notions essentielles apportées.
 - Le développement peut comprendre des **schémas** judicieusement choisis et intégrés dans les explications.
- **Conclusion** : fait la synthèse des notions dégagées au cours du développement de manière à répondre à la question posée.
 - Elle peut reprendre les grandes lignes des conclusions partielles faites à la fin des paragraphes.
 - Elle peut prendre la forme d'un schéma de synthèse accompagné d'un commentaire explicatif.

3- Rédiger la réponse :

- **Ne commencer à rédiger** que lorsque le plan, son organisation et le contenu de ses paragraphes ont été ébauchés dans leurs grandes lignes au brouillon.
- Faire des **phrases** simples, courtes et grammaticalement correctes.
- Employer un **style** explicatif concis, net et précis, en bannissant le style télégraphique et les abréviations (sauf s'il s'agit d'un sigle conventionnel, que l'on écrira toutefois en toutes lettres lors de la première utilisation).
- Soigner la **présentation** : aérer l'exposé, sauter des lignes entre les paragraphes, soigner l'écriture.
- Soigner les **schémas** : ils doivent être de grande taille, nettement séparés du texte écrit sans jamais cependant être renvoyés à la fin du devoir, leur donner un **titre** bien visible, les **légender** de façon détaillée et compréhensible par le correcteur, **les numéroté** s'ils sont plus d'un pour pouvoir les citer dans l'exposé.
- Se ménager un temps de **relecture** et de **correction des fautes d'orthographe** en fin de rédaction.